

N^o 8
 Foulon
 Eugène Séraphin
 Légalisé

L'an mil huit cent quarante trois, le trente un^{ie}me jour
 Du mois de Janvier à neuf heures Du matin par devant
 nous Louis Bellart, maire officier de l'état civil de la
 Commune de Bizière, canton et arrondissement de
 Saint-Omer, Département du Pas de Calais, a comparu

Louis Joseph Foulon, âgé de vingt huit ans, ouvrier
 menuisier, demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté
 un enfant du sexe masculin qu'il a déclaré être né de lui
 en son domicile aujourd'hui à une heure la nuit et de
 Dame Henriette Joseph Bémont âgée de vingt six ans
 son épouse, auquel enfant il a été donné le nom
 de Eugène Séraphin. Les dites présentations et Décla-
 rations ont été faites en présence de François Joseph
 Pichon, âgé de cinquante cinq ans, cultivateur, et de
 Louis Joseph Satornel, âgé de cinquante un an, menuisier,
 tous deux domiciliés en cette Commune et à la com-
 parant signé avec nous le présent acte les deux
 témoins ont déclaré ne savoir signer de ce interpellé
 après lecture faite.

31/1


